FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2024 – 2025 - BO n°8 du 03.10.24

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGO ELECTIVE 4

AGENDA 6

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions Jeunes 8
- Ecoles de rugby 9
- Rugby à 5 10
- Officiels de match 12
- Formation 14

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Affiliations & Mutations.... 17
- Rassemblements.... 18
- Educateurs/Entraineurs 19

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Recrutement 22

INFORMATIONS FÉDÉRALES

- Elections … 24

INFORMATIONS DIVERSES ET VIE DES CLUBS

- Fédération Française des Supporters 28
- Tournois amicaux 29
- Communication 30

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 33

PARTENAIRES & MÉCÈNES 35

CONTACTS 37

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Assemblée Générale Ordinaire Elective de la Ligue Ile-de-France de Rugby

Nous vous informons que l'Assemblée Générale Ordinaire « Elective » de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby se tiendra le **Samedi 2 Novembre 2024 à 11 heures 45** au siège de la LIFR.

Les clubs auront la possibilité de voter afin d'élire le prochain Comité Directeur de la LIFR dès le **jeudi 31 octobre à 9 heures jusqu'au samedi 2 novembre à 12 heures**. Ce vote sera entièrement en ligne sur une plateforme sécurisée.

Par défaut, le pouvoir de l'association sera attribué à son Président. Celui-ci pourra néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à un quelconque des membres de son association. Pour cela, un site internet sera mis à la disposition des Présidents des clubs à partir du **lundi 21 octobre à 9 heures et ce jusqu'au jeudi 24 octobre à 12 heures**.

Une communication détaillée paraîtra dans un prochain Bulletin Officiel.

Pour rappel, pour voter un Président doit être titulaire de sa licence 2024/2025 et être enregistré comme « Président » dans Oval-e et détenir le droit G_PRES.

D'autre part, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales de la LIFR s'est réunie ce jeudi 3 octobre afin de procéder à la validation la liste déposée avant le 2 octobre à 18 heures. Le procès-verbal de cette réunion est téléchargeable sur le site de la LIFR, depuis la rubrique consacrée aux élections régionales.

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

Accéder à la page « Elections régionales » sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements de la LIFR à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Samedi	05/10/2024	JO 2024 - MERCI	Stade Jean Bouin	Après-midi
Lundi	07/10/2024	Soirée octobre Rose Eden Park	Eden Park Courcelles	19h00
Mercredi	16/10/2024	Business Club Ligue	LIFR	19h00
		Les rencontres terrain favorable	Ris Orangis	Toute la journée
Jeudi	17/10/2024	Les rencontres terrain favorable	Ris Orangis	Matin
Samedi	19/10/2024	Tournoi Qualif AT6N Sélection IDF Fem18 à X & M18	St Médard en J. (33)	
Dimanche	20/10/2024	Tournoi Qualif AT6N Sélection IDF Fem18 à X & M18	St Médard en J. (33)	
Samedi	02/11/2024	Assemblée générale Ordinaire Elective de la LIFR	LIFR	11h00
Samedi	09/11/2024	Tournoi Final AT6N Sélection IDF Fem18 à X & M18	IDF	Après-midi
Dimanche	10/11/2024	Tournoi Final AT6N Sélection IDF Fem18 à X & M18	IDF	Matin
Jeudi	14/11/2024	Soirée des Champions	LIFR	19h00
Mercredi	20/11/2024	Business Club Ligue	LIFR	19h00
Lundi	25/11/2024	Soirée Movember Eden Park	Eden Park Dufour	19h00
Jeudi	28/11/2024	Assemblée Générale Ordinaire Financière	LIFR	19h00
Jeudi	05/12/2024	Soirée du Bénévolat	A définir	19h00
Mercredi	22/01/2025	Business Club Ligue	LIFR	19h00
Jeudi	23/01/2025	Soirée des Vœux	LIFR	19h00
Samedi	08/02/2025	Tournoi Sélection CD FEM15 “Trophée Dubois Vincent”		Après-midi
Mercredi	12/02/2025	Business Club Ligue	LIFR	19h00
Samedi	08 /03/2025	Tournoi Sélection CD M15 AT6N	A définir	Après-midi
Mercredi	26/03/2025	Business Club Ligue	LIFR	19h00
Samedi	29/03/2025	Tournoi Beach RLO		
Samedi	05/04/2025	Tournoi RLO		
Samedi	12/04/2025	Championnat France Sélection IDF Fem18 à 7	En attente	
Dimanche	13/04/2025	Championnat France Sélection IDF Fem18 à 7	En attente	
Dimanche	27/04/2025	Finales Régionales seniors		Toute la journée
Samedi	10/05/2025	Tournoi Sélection CD M14 “Trophée Geninasca”	CD 94 (Vitry ?)	Toute la journée
Dimanche	11/05/2025	Tournoi Sélection CD M13	CD 95	Après-midi
Samedi	14/06/2025	Nuit RLO		
Samedi	21/06/2025	Assemblée Générale Ordinaire	A définir	09h00

Accéder à l’intégralité de l’agenda sur le site de la LIFR (réunions, matchs internationaux, sélections régionales …)

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Compétitions M16 et M19 à XV et à X : la diffusion de la composition des Poules de brassages est en attente

Les listes des équipes pour **la phase de brassages** des compétitions régionales M16 et M19 à XV et à X pour la saison 2024/2025 ont été mises à jour.

De nombreux ajustements, modifications ou oublis ont encore dû être gérés.

Le calendrier est prêt, mais la composition des Poules de Brassages ne peut vous être diffusée.

Des événements indépendants de notre volonté nous font retarder cette diffusion. Nous sommes en attente de décisions fédérales, qui peuvent impacter la composition de ces Poules, et malheureusement sur l'intégralité de nos Compétitions Jeunes.

Nous vous ferons parvenir l'intégralité des documents attendus le plus rapidement possible.

Comptant sur votre compréhension et votre bienveillance, nous vous présentons toutes nos excuses pour ce désagrément.

1. Rassemblement 2024/2025 : Déposez vos dossiers avant le 5 octobre (RAPPEL)

Pour tout rassemblement en EDR, nous vous demandons d'utiliser le document téléchargeable ci-dessous.

Demande de Rassemblement EDR

Merci de nous faire parvenir ce document aux adresses suivantes :

- francis.jouberton@ffr.fr
- b.chetouane@idfrugby.fr
- o.diringer@idfrugby.fr

La date limite de remise du dossier de rassemblement est le 05/10/2024.

2. Challenge LIFR à X et à XV : Reprise

La 1ère journée de la Phase 1 du Challenge LIFR X et XV aura lieu le 12/10/2024. Les rencontres se dérouleront **exceptionnellement en mêlées éducatives (non poussées).**

Par contre, pour la 2ème journée prévue le 09/11/2024, les rencontres se dérouleront selon les règlements M14 en vigueur.

1. Tableau d'Attributions : Prenez connaissance des différents positionnements

Suite aux différents positionnements des clubs, vous trouverez, sur le site de la LIFR, le tableau d'Attributions généré par le groupe de travail.

Merci à tous les clubs concernés de revenir vers nous afin de préciser le jour d'accueil (samedi ou dimanche), ainsi que la demie journée concernée.

Accéder au tableau d'attributions

2. Féria IDF - Etape n°1 : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 octobre !

C'est le grand retour de la Féria pour cette saison 2024/25. Rendez-vous sur les terres de l'AS Lagny pour cette E1 de la Féria, **le dimanche 13 octobre au matin** qui réunira 12 équipes au maximum.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 8 octobre, 9h.

Pour ceux qui ne la connaisse pas encore, la Féria c'est :

- 6 étapes organisées le samedi ou le dimanche au choix de l'organisateur
- Les équipes sont libres de participer, ou non, aux 6 dates
- Tous les tournois sont sur une ½ journée suivis d'un repas pris en commun
- 40 euros de frais d'inscription par équipe au profit du club organisateur qui organise le buffet
- Pass rugby illimités afin de faire découvrir la pratique au plus grand nombre et permettre aux clubs de recruter toute l'année
- Tournoi où les catégories sont mélangées avec des points Bonus pour prendre en compte les différences de catégories
- Aucun classement n'est réalisé

S'inscrire à l'étape n°1 de la Féria

3. Nouveau programme d'assurance annoncé par la FFR ayant des répercussions sur le rugby à 5 (RAPPEL)

Le 16 mai dernier, la FFR annonçait son nouveau programme d'assurance pour le cycle 2024-2028.

Ce nouveau programme a des répercussions pour l'organisation des tournois de Rugby à 5 pour les joueurs non licenciés.

A **partir de 1 joueur non licencié jusqu'à 50 joueurs non licenciés, le club accueillant devra souscrire à une extension d'assurance** via ce lien : **https://connexion.marsh.com/client/optionsclubsffr.**

Il sera facturé à hauteur de 60 euros. Pour toutes tranches supplémentaires de 50 joueurs, les 60 euros facturés seront appliqués.

Ainsi, à partir du **01/11/2024, les PASS rugby ne seront plus acceptés** en championnat pour éviter tout frais supplémentaire pour le club accueillant.

Pour les tournois non compétitifs ayant pour but de faire découvrir et promouvoir le rugby à 5 (Férias et tournois entreprise, formation arbitrage), La LIFR prendra en charge ces frais.

Pour toutes questions supplémentaires, merci de nous envoyer vos questions à l'adresse habituelle rugbya5@idfrugby.fr

1. Procédure de communication des rapports officiels (RAPPEL)

1.1. Lors d'une rencontre des compétitions régionales

Les officiels de matchs jouent un rôle primordial au bon fonctionnement des activités sportives, réglementaires et disciplinaires de la Fédération Française de Rugby et de la Ligue Régionale. La présente note a pour objectif de vous rappeler la procédure de communication de vos rapports lorsque vous serez désignés sur des rencontres de **compétitions régionales**.

Cela concerne les compétitions suivantes :

Compétitions	Libellés	Catégorie
Compétitions Séniors Masculines P18 ans	Régionale 1	C
	Réserve Régionale 1	C
	Régionale 2	C
	Régionale 3	C
Compétitions jeunes	Régional 1 U16	C
	Régional 2 U16	C
	Régional 3 U16 *	D
	Régional 1 U19	C
	Régional 2 U19	C
	Régional 3 U19 *	D
Compétition Féminines	Féminines Régionales à X *	D
	Féminines Régionales à X U18 *	D

* Match sec

Pour ces compétitions, la feuille de match doit être faite **exclusivement** avec l'application « FDM » (Feuille de Match Dématérialisée).

La feuille de match papier et la feuille de table de marque ne peuvent être utilisées que dans les deux cas ci-dessous :

- Problème technique lié à l'outil informatique
- Si un joueur d'un club en présence n'apparaît pas sur la composition d'équipe de la FDMD et que le club possède la carte de qualification du joueur (**éditée le jour du match**) en support papier ou support informatique (téléphone, tablette, ordinateur)

Dans le cas d'une feuille de match papier, s'il y a un Représentant Fédéral désigné sur la rencontre, il doit utiliser le rapport en papier du Représentant Fédéral 3.

Les modèles des rapports à utiliser sont disponibles sur le site de la LIFR.

Accéder aux modèles

Uniquement dans le cas où la feuille de match est réalisée en papier, afin que les scores et les cartons des rencontres puissent être validés, nous demandons impérativement aux officiels de match de :

- Saisir les détails du score sur Oval-e et de télécharger la page « RAPPORT OFFICIEL » de la feuille de match, dès la fin du match et au plus tard le dimanche à 19h30.

- Transmettre par mail, le scan complet de la feuille de match (les 4 pages) à l'adresse : rapport-officiel@idfrugby.fr avant le lundi matin 9h00, où sera indiqué, le cas échéant :
 - Motif pour lequel la feuille de match a été faite en papier
 - Match arrêté, forfait, effectif incomplet, réclamation(s)...
 - Le (les) carton(s) jaune(s) : équipe, nom, prénom et n° de licence
 - Le (les) carton(s) rouge(s) : équipe, nom, prénom, n° de licence et motif(s) – Exemple : Indiscipline, autre motif

- Poster votre feuille de match dès le lundi matin, à l'adresse suivante : **Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby – 9 Rue Omer Talon 75011 PARIS**

1.2. Lors d'une rencontre du Challenge Plus

Nous demandons impérativement aux officiels de match ou au CAL d'envoyer sous 48h, à l'adresse mail rugby-loisir@idfrugby.fr, l'ensemble des feuilles :

- Compositions des équipes : organisatrice et visiteuse
- Le rapport de match recto-verso

Les modèles des documents à utiliser sont disponibles sur le site de la LIFR.

Accéder aux modèles

Le strict respect de cette procédure de communication est essentiel au bon fonctionnement de nos compétitions. Chaque saison, les membres du Pôle Compétitions de la Ligue Régionale sont contraints de relancer les officiels pour défaut de communication de leurs rapports.

2. Procédure de communication des fiches de déplacement (RAPPEL)

Uniquement pour les compétitions régionales, les officiels de match doivent exclusivement transmettre leur fiche de déplacement dans la semaine qui suit la rencontre par mail à l'adresse : frais-officiels@idfrugby.fr.

1. Formation à la pratique du « Rugby à X » : Les inscriptions sont ouvertes (RAPPEL)

La formation à la pratique du « Rugby à X » se déroule sur 20 heures, combinant des sessions théoriques et pratiques sur le terrain.

Ces 20 heures sont réparties sur deux jours et demi.

- 1er temps : les jeudi 24 et vendredi 25 octobre. De 8h30 à 17h30. Le lieu reste à confirmer.
- 2ème temps : 4h en formation à distance. Date à déterminer.

Cette formation vous permet de réactiver votre Brevet Fédéral Perfectionnement et/ou Optimisation.

Le coût de la formation est de 150€.

S'inscrire à la formation

2. Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Technicien du Rugby à XV » : Les préinscriptions sont ouvertes (RAPPEL)

C'est une certification de la branche professionnelle du sport, donc :

- Créée par les partenaires sociaux de la branche sport
- Portée par la FFR
- Inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Reconnue au niveau national
- Permet d'exercer à temps plein contre rémunération (mais il n'y a pas d'obligation de salarier un titulaire de C.Q.P.)
- Ouverte à la formation professionnelle continue

Pré requis d'entrée en formation :

- être âgé(e) de 18 ans
- être titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSC1 ou AFPS) ou équivalent
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (jeune ou senior) ou d'une pratique en compétition au sein d'une équipe de rugby à XV
- OU être détenteur d'un des brevets fédéraux suivants, perfectionnement (ex jeune) ou optimisation (ex sénior)

Cout de la formation :

- La formation CQP Technicien Rugby à XV est d'une durée totale de 270 heures, et comprend :
 - En présentiel : 140 heures (6 séminaires de 2 jours et demi : Mercredi de 14h à 22h / Jeudi de 9h à 22h / Vendredi de 8h30 à 12h30)
 - A distance (FOAD) : 10 heures
 - En situation en structure : 120 heures
- Coût : 2200 euros éligible au financement dans le cadre de la formation professionnelle continue, du compte personnel de formation, et du contrat de professionnalisation

Calendrier prévisionnel : (les lieux seront renseignés ultérieurement)

Session 1	**13, 14 et 15 novembre**
Session 2	**11, 12 et 13 décembre 2024**
Session 3	**8, 9 et 10 janvier 2025**
Session 4	**5, 6 et 7 février 2025**
Session 5	**5, 6 et 7 mars 2025**
Session 6	**2, 3 et 4 avril 2025**

PREINSCRIPTION EN 2 ETAPES

ETAPE 1 : Renseigner et renvoyer :

1. le dossier de candidature
2. les conditions générales de vente
3. le règlement intérieur

Télécharger les documents depuis le site de la LIFR

ETAPE 2 : Renseigner ce formulaire : https://forms.gle/nysnwuqUZPxYF9wn6

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

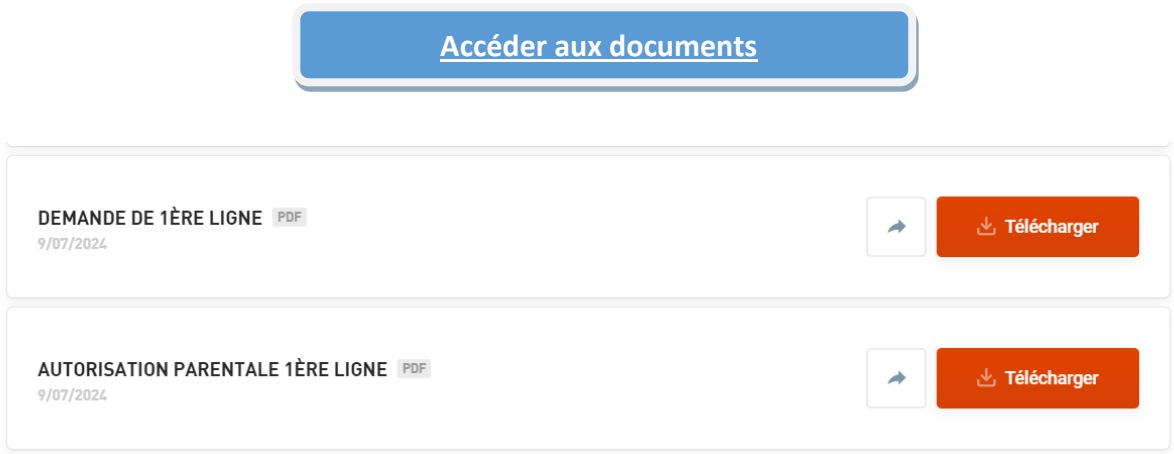
ILE DE FRANCE RUGBY

1. Qualité « première ligne » : Procédure relative à l'ajout en cours de saison (RAPPEL)

Pour une demande de jouer en 1ère ligne **après validation de la qualité de joueur** :

Etape 1 : télécharger le ou les documents accessibles sur le site de la LIFR dans la rubrique « Gérer mon club / Affiliations » :

- Demande de 1ère ligne
- Autorisation parentale 1ère ligne



Etape 2 : Après la visite chez le médecin renvoyer le ou les documents à affiliations@idfrugby.fr. Un retour vous sera fait après validation de la commission médicale de la LIFR.

2. Mutations : Validation après règlement des demandes d'indemnité de formation (RAPPEL)

Les demandes d'indemnité de formation des joueurs sont envoyées sur **les adresses mails des clubs (code club@ffr.fr).** La validation des mutations ne sera faite qu'après le règlement. Les montants indiqués sur Oval-e le sont à titre informatifs.

Contact : affiliations@idfrugby.fr / 01 43 42 42 85

Précisions sur le traitement des demandes (RAPPEL)

La Ligue Ile de France de Rugby avait fixé une date limite pour la transmission des demandes des rassemblements U16- U19 et + 19 au 30 juin 2024. Cette date avait été fixée pour disposer d'un peu plus de temps car nous avons décidé d'associer les Comités Départementaux dans le processus de validation. Beaucoup de dossiers concernent des renouvellements de rassemblement et compte tenu du nombre important de dossiers à traiter, nous avions souhaité pouvoir anticiper.

Il est vrai que des dossiers sont arrivés hors délai et que des clubs constatant un manque d'effectif ont envoyé des demandes tardives, y compris en septembre.

Certains clubs ont réagi négativement à propos de ces demandes tardives.

On doit quand même pouvoir admettre que des clubs se rendent compte, lors de la reprise, d'une insuffisance d'effectif et par là même souhaitent se rassembler.

Le rôle de la Ligue est certes de mettre des règles en place pour améliorer sa gestion et par là même la qualité du service apporté aux clubs, mais elle doit avant tout permettre au plus grand nombre de jouer et pour cela de faire preuve d'un peu de souplesse.

Nous ne refuserons jamais à des clubs, à des joueuses et à des joueurs, le droit de pouvoir jouer au rugby.

Sportivement !

Thierry ALLIESSE
Président

Carte professionnelle et bonnes pratiques

En tant que Président et Directeur Technique de la Ligue Île-de-France de Rugby, nous tenons à vous rappeler l'importance du respect des obligations légales concernant l'encadrement sportif rémunéré, et à vous sensibiliser aux bonnes pratiques pour l'ensemble de vos éducateurs et entraîneurs, y compris les bénévoles.

Obligation légale : la carte professionnelle pour les éducateurs rémunérés

Conformément à l'article L212-9 du Code du sport, tout éducateur ou entraîneur rémunéré doit être titulaire d'une carte professionnelle. Cette carte atteste que l'éducateur dispose des qualifications nécessaires pour exercer en toute légalité et en toute sécurité. En cas de non-conformité, les clubs ainsi que les éducateurs peuvent être exposés à des sanctions pénales et financières.

Affichage des diplômes dans vos infrastructures

Il est également obligatoire, conformément à l'article D212-43 du Code du sport, d'afficher les diplômes des éducateurs et entraîneurs dans vos structures où se déroulent les activités. Cela permet de garantir la transparence vis-à-vis des familles et des pratiquants et de valoriser les compétences de vos éducateurs.

Encourager la carte professionnelle pour tous les éducateurs

Bien que la carte professionnelle soit exigée uniquement pour les éducateurs et entraîneurs rémunérés, nous vous encourageons vivement à inciter vos bénévoles à l'obtenir également.

Voici les raisons pour lesquelles cette démarche est bénéfique :

- **Gage de compétence** : Elle certifie que l'éducateur a reçu une formation qualifiante et est apte à encadrer des pratiquants.
- **Sécurité** : La carte professionnelle garantit que l'éducateur a un casier judiciaire vierge, renforçant ainsi la confiance et la sécurité des joueurs et de leurs familles.
- **Reconnaissance** : Valoriser l'engagement de vos bénévoles par l'obtention de la carte professionnelle permet aussi d'envisager des évolutions vers des postes rémunérés.

Diplômes permettant l'obtention de la carte professionnelle

Pour obtenir la carte professionnelle, l'éducateur ou entraîneur doit détenir l'un des diplômes suivants :

- **DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)**, spécialité perfectionnement sportif, mention rugby,
- **BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)**, mention activités physiques pour tous ou spécialité sportive rugby,
- **Licence STAPS** avec mention entraînement sportif,
- Ou tout autre diplôme reconnu par l'État dans le cadre de l'encadrement des activités physiques et sportives.

Démarches pour obtenir ou vérifier une carte professionnelle

1. **Pour faire une demande** :
 Vos éducateurs peuvent déposer leur demande en ligne via la plateforme du Ministère des Sports : https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/authentification.
 Un diplôme reconnu et un extrait de casier judiciaire seront requis.
2. **Vérification de la validité** :
 Vous pouvez consulter le fichier des éducateurs sportifs via le même site pour vérifier si vos éducateurs possèdent une carte professionnelle à jour : https://recherche-educateur.sports.gouv.fr/accueil

Nous comptons sur votre engagement pour garantir que vos clubs respectent les obligations légales et les bonnes pratiques en matière d'encadrement sportif, pour le bien-être et la sécurité de vos licenciés.

Thierry ALLIESSE
Président

Francis JOUBERTON
Directeur Technique de Ligue

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Recrutement

Appel à candidature pour deux postes au sein de la LIFR en tant que Conseiller(e) Technique de Clubs (MISE A JOUR)

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants dans le cadre de la réforme de la formation conduite par la Fédération Française de Rugby, la Ligue Régionale Île-de-France de Rugby (LIFR) recrute un(e) Conseiller(e) Technique de Clubs (F/H) pour le **bassin n°8 Seine Saint Denis Sud** et un(e) autre pour le **bassin n°13 Paris.**

Télécharger les annonces

Les personnes intéressées doivent adresser leur dossier complet de candidature exclusivement par courriel à candidature@idfrugby.fr.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Elections

Dispositions pour les élections en date des 18 et 19 octobre 2024

Les élections relatives à la mise en place des nouvelles instances dirigeantes de la FFR se tiendront les 18 et 19 octobre prochains.

A cette occasion, les associations affiliées à la FFR intégrées au collège électoral seront appelées à voter lors de 2 scrutins :

- L'un visant à désigner les 38 membres du nouveau Comité d'Orientation Politique de la FFR, élus au scrutin de liste ;
- L'autre visant à désigner les 2 représentants de la Ligue nationale de rugby appelés à siéger au sein du Comité d'Orientation Politique.

Je souhaite attirer votre attention sur un certain nombre de points relatifs à l'organisation de ces élections.

- **Vote électronique à distance :**

Comme en 2020 et 2023, la société VOXALY fournira les prestations de services de vote à distance dématérialisé.

Le site de vote ouvrira le vendredi 18 octobre 2024 à 8 H 00 (heure de Paris) et fermera le samedi 19 octobre 2024 à 12 H 00 (heure de Paris). Les résultats seront proclamés en suivant, après dépouillement et contrôle par la Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE).

- **Arrêté des effectifs :**

Lors de sa réunion du 31 mai 2024, le Comité Directeur de la FFR a retenu le 30 juin 2024 comme date en fonction de laquelle serait décomptée le nombre de voix dont disposera chaque représentant d'association affiliée habilitée à voter.

Pour le dire autrement, le nombre de voix de chaque représentant habilité à voter sera déterminé en fonction du nombre de licences délivrées au sein de l'association concernée à la date du 30 juin 2024.

- **Arrêté du collège électoral :**

Ainsi que précisé par la CSOE dans son Mémorandum, le recours à un procédé électronique à distance pour les opérations de vote implique la transmission par la FFR à VOXALY de la liste nominative des associations sportives membres de la FFR à la date de cette transmission, ainsi que le nombre de voix dont chacune sera titulaire selon l'arrêté des effectifs au 30 juin 2024 et les coordonnées de leurs Présidents respectifs.

Pour des considérations d'ordre technique et suivant les préconisations de la CSOE, il a été déterminé d'un commun accord entre la FFR et VOXALY que cette transmission devait intervenir à une date suffisamment en amont de l'ouverture du site de recueil des pouvoirs.

Comme lors des élections de 2020 et 2023, l'intégration d'une association affiliée dans le collège électoral est conditionnée par la concordance entre l'identité du Président de l'association tel que renseigné dans la partie « Organigramme des dirigeants » sur Oval-e, d'une part, et la personne détentrice des droits informatiques « G_PRES » pour le compte de ladite association, d'autre part.

Les associations affiliées pour lesquelles l'identité du Président n'était pas renseignée ou pour lesquelles l'identité du Président renseigné ne correspondait pas à celle du détenteur des droits informatiques « G_PRES » pour le compte de l'association, ont été contactées par courriel par les services de la FFR le 18 septembre 2024, puis relancées jusqu'à deux fois selon les cas, en vue de régulariser leur situation au plus tard le vendredi 27 septembre 2024 à 12h00.

Depuis cette date et dans la perspective des élections, la situation des associations affiliées s'agissant de la concordance entre l'identité de leurs Présidents respectifs et celle de chacune des personnes détentrices des droits « G_PRES » pour leur compte respectif, est figée.

- **Pouvoirs :**

L'article 19 des Statuts de la FFR adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire le 16 décembre 2023 prévoit que :

« L'Assemblée Générale est composée du Président, ou de l'un de ses membres dûment mandaté en cas d'empêchement de ce dernier, de chaque association sportive affiliée à la FFR.

Pour toute session de l'Assemblée Générale, tout représentant d'une association sportive affiliée doit être titulaire, cumulativement, d'une licence active au titre de la saison sportive à laquelle la session est rattachée et d'un pouvoir délivré par l'association sportive affiliée concernée. Par défaut, le pouvoir de l'association sportive affiliée est attribué au Président de cette dernière, lequel peut néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à une tierce personne dans le délai imparti à cet effet par l'organisateur du scrutin. »

Il ressort de ce texte que le représentant par principe d'une association affiliée dans le cadre d'une réunion de l'Assemblée Générale de la FFR est son Président. En conséquence, par défaut et sous réserve du point suivant relatif à la détention d'une licence, le pouvoir de toute association affiliée sera attribué au Président de chaque association, lequel pourra néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à l'un quelconque des membres de son association.

Cela facilitera grandement le processus de recueil des pouvoirs puisque le Président d'une association affiliée ne devra se connecter au site dédié qu'en cas d'empêchement, et ce, pour attribuer un pouvoir à l'un des membres susvisés. Si un Président n'accomplit aucune action (c'est-

à-dire s'il ne se connecte pas au site), alors le pouvoir lui sera attribué par défaut (s'il le souhaite, un Président pourra toujours se connecter au site pour s'attribuer le pouvoir même si cette action n'est désormais pas indispensable).

Le site de recueil des pouvoirs ouvrira le mardi 8 octobre 2024 à 9h00 (heure de Paris) et fermera le jeudi 10 octobre 2024 à 18h00 (heure de Paris)

- **Détention d'une licence 2024/2025 :**

Comme indiqué plus haut, l'article 19 des Statuts de la FFR prévoit notamment que : *« Pour toute session de l'Assemblée Générale, tout représentant d'une association sportive affiliée doit être titulaire, cumulativement, d'une licence active au titre de la saison sportive à laquelle la session est rattachée et d'un pouvoir délivré par l'association sportive affiliée concernée. »*

Afin de participer à l'Assemblée Générale élective à venir, le représentant de chaque association affiliée intégrée au collège électoral devra être titulaire d'une licence active à la FFR. Pour le dire autrement, tout Président dûment habilité qui ne serait pas titulaire d'une licence active auprès de la FFR au titre de la saison 2024/2025, ne pourra pas se voir attribuer de pouvoir par défaut ou se l'attribuer à lui-même (à tout le moins, tant qu'il ne sera pas dûment licencié). Dans la mesure où la circonstance de ne pas être titulaire d'une licence active ne peut avoir pour effet de faire perdre la qualité de Président de l'association et donc le droit d'agir au nom de cette dernière, le Président concerné pourra toutefois désigner le titulaire du porteur de pouvoir chargé de représenter l'association au regard de son empêchement.

Pour se voir attribuer par défaut le pouvoir de son association, le Président dûment habilité devra ainsi être titulaire d'une licence active avant la fermeture du site de recueil des pouvoirs, soit avant le 10 octobre 2024 à 18h00 (heure de Paris).

Veuillez noter enfin que des notices explicatives quant à l'utilisation du site de recueil des pouvoirs et du site de vote seront mises à disposition en temps utile aux associations affiliées intégrées au collège électoral.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Supporters 2 Cœurs
(RAPPEL)

La Fédération Française des Supporters de Rugby (FFSR) a pour ambition de transposer les valeurs de solidarité, de respect et d'entraide du terrain aux tribunes.

Elle souhaite sensibiliser les supporters au fait qu'ils sont des acteurs à part entière de leur sport, et que l'image qu'ils véhiculent a des répercussions importantes. La FFSR aspire à faire comprendre aux supporters que cette image doit s'accompagner d'actions fortes en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

Dans ce cadre, nous vous sollicitons pour recueillir votre vision, votre expertise et, si possible, votre soutien ou un engagement pour l'opération "**Supporters 2 Cœurs**" menée par la FFSR en collaboration avec Jean-François TORDO et l'association Pachamama.

" Mobilisons-nous ! L'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse. Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. Nous sommes tous Éco Citoyens, rejoignez la famille rugbystique et agissons ensemble ! Adhérez à l'opération Supporters 2 Cœurs en participant à la campagne de dons 5 euros =1 arbre !

https://www.ffsr.fr/collect/description/400768-k-supporters-de-coeur

Notre mission est de lever une partie des fonds nécessaires pour planter 1 million d'arbres à Madagascar, terre de Rugby.
Nous n'avons pas la prétention de sauver la planète mais celle d'y participer.

https://youtu.be/UNUmYnR9ZJk?si=YDBdVvxMqtVavXPo

Nous sommes tous Supporters de notre Sport. Sensibiliser les acteurs du rugby et les parties prenantes à l'environnement est essentiel pour promouvoir des pratiques durables.

La Fédération Française des Supporters de Rugby

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

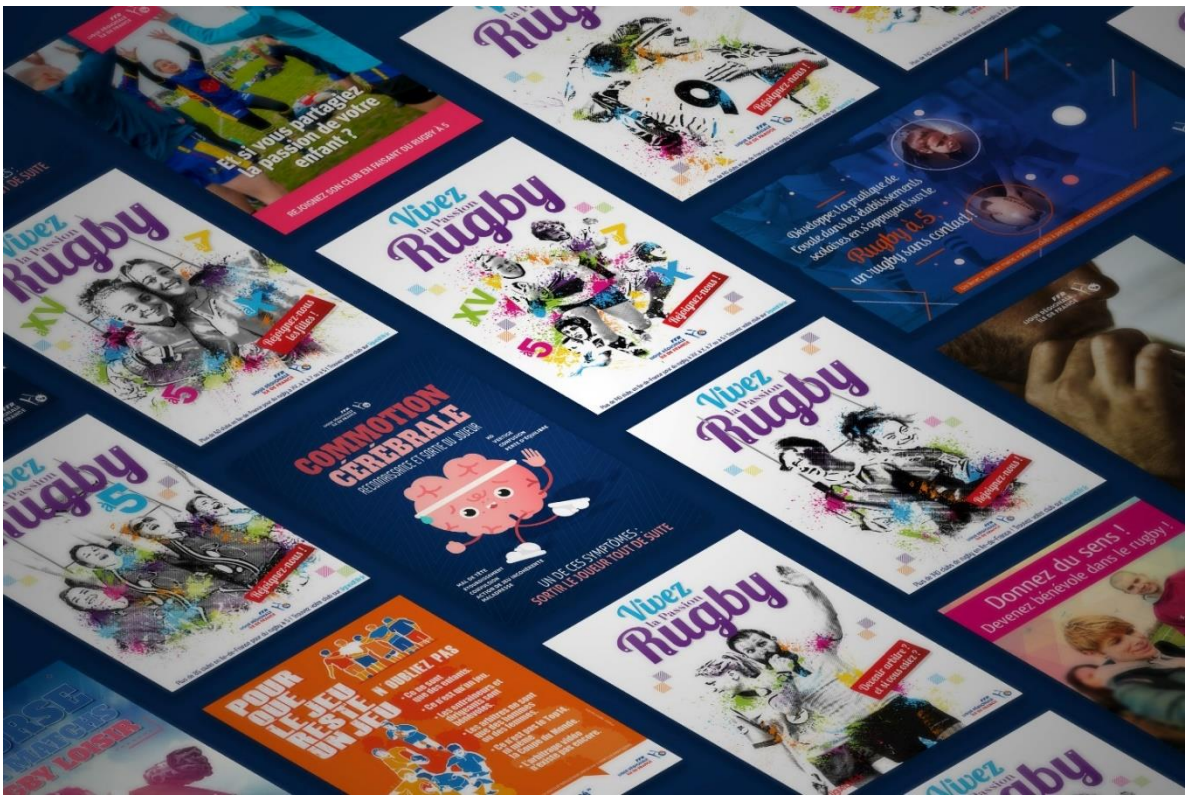
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT :

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les 26 chantiers de la Ligue

21 chantiers autour du triptyque SPORTIF – EDUCATIF – CITOYEN :

SPORTIF

1. Organiser des championnats lisibles et qui permettent une activité jusqu'en mai
2. Favoriser un rugby de mouvement
3. Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements
4. Assouplir l'accès aux formations fédérales avec baisse des prix et accès en distanciel
5. Booster le Rugby à 7
6. Continuer la relance du Rugby Loisir à XV
7. Maintenir la croissance du Rugby à 5
8. Contribuer à améliorer les infrastructures de rugby franciliennes
9. Valoriser et faire monter en puissance l'arbitrage francilien
10. Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales

EDUCATIF

11. Favoriser le rugby dans le monde scolaire, en lien avec les comités départementaux
12. Soutenir le rugby dans le secondaire et l'universitaire
13. Multiplier les outils pour les écoles de rugby en lien avec les comités départementaux
14. Valoriser les éducateurs
15. Valoriser les réussites scolaires autant que sportives

CITOYEN

16. Développer le rugby dans les quartiers prioritaires de la ville et zones de revitalisation rurale
17. Développer les sections de Rugby Adapté
18. Favoriser la création de sections de Rugby Santé et Rugby Bien-être
19. Multiplier les actions éco-citoyennes et créer le kit de l'éco-rugbyman
20. Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants
21. Continuer à lutter contre les discriminations, incivilités et violences

… et 5 chantiers en soutien des clubs

1. Aider les clubs à se structurer et à grandir
2. Valoriser les actions des clubs et diffuser leurs bonnes pratiques
3. Conserver une communication simple et réactive de la LIFR avec tous les clubs
4. Avoir un management ouvert et garantir l'indépendance des organes disciplinaires
5. Capitaliser sur France 2023 et Paris 2024

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 22 59 57 13	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 22 59 57 13	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 22 59 57 13	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !